

DÉPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102661-20240429-2024D018-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2024

Publication : 27/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU 29 AVRIL 2024**

Délibération n° 018-2024

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Président : Christelle PERROUD, Maire-Adjointe

Membres présents à la séance : Christelle PERROUD - Christophe DESMARIS - Françoise ROUX -- Jean-Pierre ROCHE -- Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET – Mireille GROSSELIN – Marie-Noëlle PRUDENT – Ludovic VINCENT

Membres excusés ayant donné pouvoir : Sébastien RIGAUDIER (Pouvoir à Christophe DESMARIS) - Annie MIGNOT (Pouvoir à Jean-Jacques CHAVANNE) - Fabrice THOMASSON (Pouvoir à Jean-Pierre ROCHE) - Stéphanie LAURENCIN (Pouvoir à Mireille GROSSELIN)

Membre absent : DIMBERTON Gaëlle - Nina ZACCAGNINO - Pierre-Yves RAVIER

Membres présents à la séance : 11

Membres excusés avec un pouvoir : 4

Membre absent : 3

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROCHE

M. Jean-Yves BREVET ne prend pas part à la délibération.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Établi par l'ordonnateur (le Maire), le compte administratif retrace les opérations d'exécution du budget. Il permet de comparer les prévisions initiales et les réalisations effectuées au cours de l'exercice, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Le compte de gestion, établi par le comptable, présente des résultats strictement identiques au compte administratif.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir débattu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTES ADMINISTRATIF 2023					
Tableau de synthèse					
		Fonctionnement		Investissement	
		Déficits ou Dépenses	Excédents ou Recettes	Déficits ou Dépenses	Excédents ou Recettes
Exercices antérieurs					
a	Résultat de clôture 2022		1 699 636,49 €	1 695 705,28 €	
b	Affectation obligatoire (besoins de financement de la section d'investissement)	1 699 636,49 €			
c	Résultat reporté (a-b)	0,00 €		-1 695 705,28 €	
Exercice 2023					
d	Réalisé 2023	1 552 291,31 €	2 124 249,61 €	2 497 012,35 €	4 115 968,98 €
e	Résultat 2023	571 958,30 €		1 618 956,63 €	
f	Résultat de clôture 2023 (c+e)	571 958,30 €		-76 748,65 €	
g	Restes à réaliser 2023			56 609,14 €	0,00 €

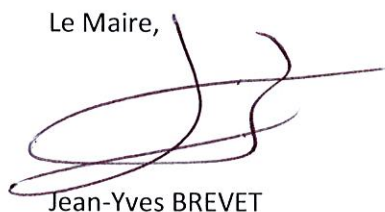
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

VOTE et ARRÊTE le Compte administratif et les résultats définitifs 2023 tels que résumés ci-dessus.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie Certifiée Conforme,

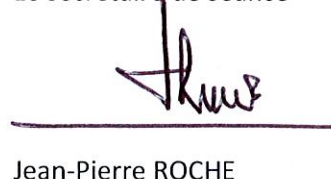
Le Maire,



Jean-Yves BREVET



Le secrétaire de séance



Jean-Pierre ROCHE

Je certifie que le présent acte est exécutoire conformément aux lois et règlements, après transmission et publication ou notification.